



## François Thiollet Député européen Vert/ALE

### **La dernière victoire de Michèle Rivasi :** **La résolution des Verts/ALE condamnant les exactions sur les communautés massai de Tanzanie largement adoptée**

**Ce jeudi 14 décembre, le Parlement européen a voté, dans sa quasi-unanimité (493 + / 29- / 17 0) une résolution en soutien aux Massaï du Ngorongoro condamnant les exactions du gouvernement de Tanzanie à leur encontre. Ce combat mené de longue date par Michèle Rivasi se concrétise donc aujourd'hui et pourra être inscrit dans son testament politique. Une nouvelle pierre dans le long combat pour la défense des droits des peuples autochtones et des communautés locales.**

En juin 2022, le gouvernement tanzanien a expulsé violemment les communautés massai de leurs terres en Loliondo, privant 70 000 personnes de leur accès vital au pâturage et aux services publics de première nécessité. L'ONU estime que plus de 150 000 massai pourraient être déplacés sans leur consentement préalable, libre et éclairé, en combinant les projets de Ngorongoro et Loliondo.

Par le vote de ce texte, le Parlement européen exhorte donc le gouvernement tanzanien à mettre immédiatement un terme aux expulsions forcées en cours des communautés massai, à garantir leur retour en toute sécurité et à respecter leur droit à l'accès à la justice et à des recours efficaces pour les victimes. Cette résolution demande également que toutes les mesures du gouvernement tanzanien respectent le droit des Massaï à l'autodétermination, à la terre, à la libre réunion et au consentement libre, préalable et éclairé (CLIP).

Après les reports décidés par le gouvernement tanzanien des missions d'observation de députés européens, de l'ONU et de l'UNESCO Heritage, nous demandons par ailleurs au gouvernement tanzanien que des visites d'observation officielles de l'ONU et de l'UE puissent avoir lieu au plus vite et appellent le gouvernement tanzanien à reconnaître et à protéger les droits des peuples autochtones et des communautés locales.

François Thiollet : **“ Michèle Rivasi devait se rendre en Tanzanie le jour de son décès, afin de mener une mission d'observation indépendante sur ces violations des droits humains. Je tenais à ce que cette lutte pour la liberté des peuples qui lui était si chère puisse perdurer. Sa voix aura pu résonner une dernière fois dans l'hémicycle européen à travers cette résolution.**

**C'est un signal fort et unanime du Parlement européen, qui nous l'espérons sera la première pierre pour que justice soit enfin rendue aux communautés massai.”**